POITIERS VENOURS CAMPUS

CAMPUS POITIERS-VENOURS

E.P.L.E.F.P.A

Poitiers - Venours



- 4 Centres constitutifs
- 1 Centre d'art : RURART
- 5 Filières métiers
- 36 Formations

FLASHEZ-MOI !
Découvrez notre site Web

venours.fr

SOMMAIRE



CAMPUS DE POITIERS-VENOURS...P5



LYCÉE XAVIER BERNARD.....P19



CDFAA DE LA VIENNE.....P25

CFPPA DE VENOURS.....P39



EXPLOITATION AGRICOLE.....P49



RURART.....P55


Lycée Xavier Bernard
CDFAA de la Vienne
Campus de Poitiers-Venours
Rurart
Exploitation Agricole
CFPPA de Venours

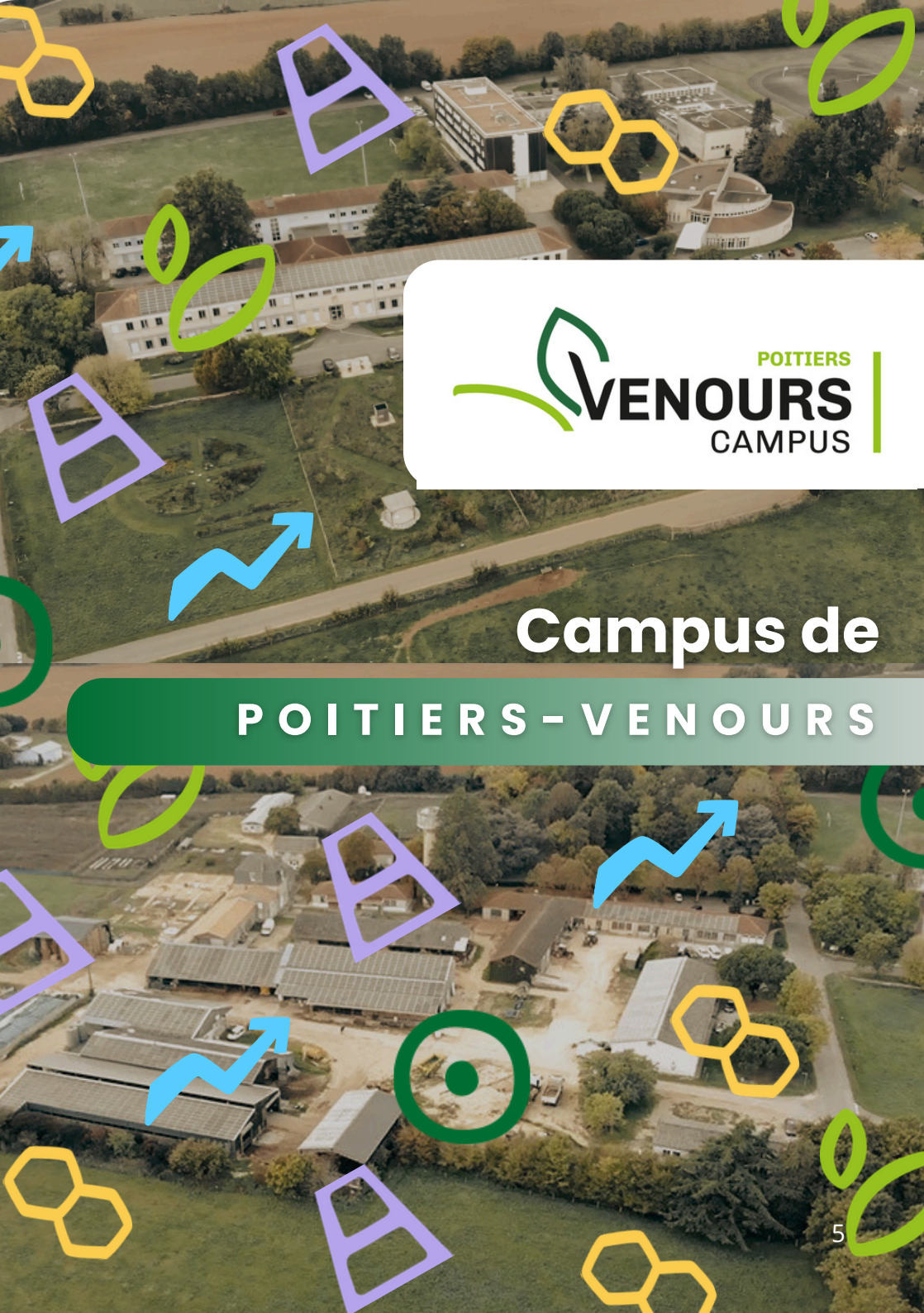

POITIERS
VENOURS
CAMPUS

Campus de

POITIERS-VENOURS

L'EPLEFPA, QU'EST QUE C'EST ?

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA)

Directeur EPLEFPA Poitiers-Venours : Christophe MAILLET
Directrice adjointe EPLEFPA Poitiers-Venours: Patricia BAUDIFFIER
Secrétaire général EPLEFPA Poitiers-Venours: Yann GUERIN
Directeur de l'exploitation Agricole de Venours: Bertrand MINAUD
Directeur CFPPA de Venours / CDFAA de la Vienne: Raphaël ROTURIER
Directrice RURART : Sylvie DELIGEON

VOICI LES DIFFÉRENTS CENTRES AU SEIN DE L'EPLEFPA POITIERS-VENOURS :

LYCÉE XAVIER BERNARD

- 270 élèves
- 3 Filières de formations (de la 3eme au BTSA)
  - Générale
  - Technologique
  - Professionnelle
- Enseignement supérieur (BTSA)

CDFAA DE LA VIENNE

- 250 apprentis
- 6 Formations professionnelles dans le domaine agricole (du CAP au BTSA) + 1 en sous traitance (Bachelor)
- 5 Formations professionnelles dans les travaux publics (conduite et métiers au sol)(du CAP au BAC)

CFPPA DE VENOURS

- 40 000 heures stagiaires / an
- 1 formation diplomante : BPREA
- 3 spécialités
- Modules techniques

EXPLOITATION AGRICOLE

- 100 hectares
- 4 ateliers de productions (bovins lait, grandes cultures, apiculture et aviculture)
- Vente directe

RURART

- Centre d'art contemporain
- Expositions
- Animation du territoire

COMMENT J'ACCÈDE AU SITE ?





Venours – 86480 ROUILLÉ

Via l'autoroute A10 sortie 31 Lusignan direction Rouillé D611

Les gares SNCF de Lusignan et de Rouillé accueillent des correspondances TER depuis les principales villes de la région Nouvelle Aquitaine (ex Poitou-Charentes) : Poitiers, Châtellerault, Montmorillon, Niort, La Rochelle, Angoulême

Une ligne de bus hebdomadaire de transport scolaire dessert :

- Châtellerault→Naintré→Beaumont→Dissay→Jaunay-Marigny→Chasseneuil→Poitiers→Lusignan→

Agri Campus le lundi matin

- AgriCampus→Lusignan→Poitiers→Chasseneuil→Jaunay

Marigny→Dissay→Beaumont→Naintré→Châtellerault le vendredi soir

La ligne de bus 36 du réseau vitalis (gare routière Poitiers → ZA Chaumont →Fontaine Aquitaine →Coulombiers Mairie→Cité Berlin →Pranzay →Lusignan Bourceron →Lusignan Hôpital →Plan vert →Lusignan Gare →Venours-INRAE

Accessibilité des locaux pour les personnes en situation de handicap

NOTRE OFFRE DE FORMATIONS

5 filières métiers



FILIÈRE
Générale & Technologique



FILIÈRE
Agriculture

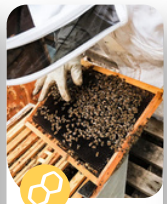

FILIÈRE
Apiculture



FILIÈRE
Travaux publics

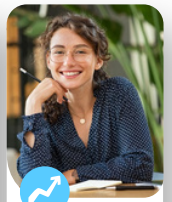

FILIÈRE
Commerce & Service

	SCOLAIRE	APPRENTISSAGE	FORMATION ADULTE Présentiel	FORMATION ADULTE FOAD
FORMATIONS GENERALES ET TECHNOLOGIQUES				
3ème agricole	●			
Seconde Générale et Technologique	●			
Baccalauréat Général – spécialités Biologie, Ecologie, Mathématiques, Physiques Chimie	●			
Baccalauréat Technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) : Aménagement ou Production	●			
FORMATIONS PROFESSIONNELLES				
CAPa : Métiers de l'Agriculture		●		
BAC PRO CGEA Conduite Gestion Entreprise Agricole : Polyculture-élevage	●	●		
BAC PRO CGEA Conduite Gestion Entreprise Agricole : Grandes cultures		●		
BAC PRO Travaux Publics	●	●		
Titre Professionnel : Canalisateur		●	●	
Titre Pro Maçon Réseaux Voirie Divers		●		
Titre Pro CECU : Conduite d'Engins de Chantiers Urbains (1 an)		●	●	
CAP CETPC : Conduite d'Engins des Travaux Publics et Carrières		●		
BPREA « Apiculture »			●	●
BPREA « Maraichage »			●	
BPREA « Plantes Aromatiques et Médicinales »			●	●
CS pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité		●	●	

	SCOLAIRE	APPPRENTISSAGE	FORMATION ADULTE Présentiel	FORMATION ADULTES FOAD
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				
BTSA (ACS'AGRI) : Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole	●	●		
BTSA (ACD) : Agronomie et Cultures Durables	●	●		
BTS (NDRC) : Négociation et Digitalisation de la Relation Client		●		
Bachelor conseiller clientèle (en partenariat avec DIFCAM Crédit Agricole)		●		
FORMATIONS COURTES				
CERTIPHYTO (DENSA/ DESA) PRIMO / RENOUVELLEMENT / TEST			●	●
INITIATION A L'APICULTURE			●	
MODULE UC 1 : DEVELOPPER UNE CULTURE PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LE VIVANT			●	●
MODULE UC 2 : PILOTAGE DE SYSTEME DE PRODUCTION ET TRAVAIL			●	●
MODULE UC 3 : CONDUIRE SA PRODUCTION (APICOLE, MARAICHAGE, AGRICOLE, PLANTES)			●	●
MODULE UC 4 : GESTION COMPTABILITE			●	●
MODULE UC 5 : COMMERCIALISER SA PRODUCTION			●	●
MODULE UC 6 : TRANSFORMER SA PRODUCTION			●	●
MODULE UC 7 : INITIATION À L'APICULTURE, COMMNICATION NUMÉRIQUE, ACCUEIL À LA FERME,PRODUCTION DE REINES ET D'ESSAIMS			●	●
AIPR : AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX			●	

LES PLATEAUX TECHNIQUES / SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Equipements Généraux

Laboratoires

- 1 labo de chimie, 24 places, environ 60m²
- 1 labo de bio, 24 places, environ 60m²
- 1 labo mixte (chimie, physique, agro, bio), 21 places, environ 60m²
- 1 labo de physique, 18 places, environ 40m²
- 1 labo de préparation et de stockage, environ 30m²

Salles informatiques

- 3 salles informatiques
- 46 postes
- 24 ordinateurs portables

Equipements Agricoles

Parcelles agricoles

- Superficie : 100 Ha + 8 Ha de bois

Jardins école (PAM + Maraichage) + Parc cueillette sauvage

- Superficie : 0.2 Ha PAM + 1Ha maraichage
- Séchoir + matériel transformation cueillette

Equipements Apicoles

Ruchers Production & Elevage

- 200 ruches
- 12 ruchers situés dans un rayon de 15 km (dont 1 rucher pédagogique (40 ruches/ 50 ruchettes et 30 nucléis))



Miellerie

- Superficie : 52 m²
- Matériels :
  - 2 extracteurs 20 cadres
  - machine à désoperculer
  - presse à opercules
  - fondoir à cire
  - pompe de transfert
  - pompe dosseuse
  - bac décanteur
  - 3 maturateurs (400kg, 200kg, 50kg)
  - matériels transformation professionnels

Equipements Travaux Publics

Plateforme de conduite d'engins TP

- Superficie : 3.5 Ha

Plateforme VRD

- Superficie : 600 m² (15 x 35 m²)

4 Simulateurs de conduite

2 ateliers mécaniques/ pédagogiques

Parc d'engins

- 4 pelleteuses à chenilles (15, 14, 9 et 6 T)
- 3 mini pelleteuses
- 1 pelleteuse à pneus (13 T)
- 1 tombereau articulé
- 2 chargeuses à pneus
- 1 bouteur
- 2 motobasculeurs
- 3 compacteurs dont 1 téléguidé
- 1 chargeur compact à chenilles
- 1 chargeuse pelleteuse
- 1 porte engins











PÔLE ACCOMPAGNEMENT

1- RECRUTEMENT

Céline PERONNEAU
recrutement.venours@educagri.fr

- Informations et conseils : orientation des futurs candidats
- Recrutement des apprenants
- Développement du réseau et relation avec les professionnels
- Promotion de l'offre de formation

2- VIE SCOLAIRE

Géraldine RENAUD (CFA/CFPPA)
vs.cfa.venours@educagri.fr
Aude PIGNON (Lycée)
Léa PEARCE (Lycée)
vie-scolaire.venours@educagri.fr

- Accompagnement des apprenants : conseil et gestion des aides
- Gestion des absences, transports, self et hébergement

3- INFIRMERIE

Tifany BARTHELEMY
tifany.barthelemy@educagri.fr

L'infirmerie du campus est un lieu d'accueil ouvert à tous les apprenants pour garantir leur bien-être tout au long de leur parcours.

- Accueil et écoute
- Prévention
- Soins et urgences

4- CDI - CDR

Manuela FONSECA (CDR)
cdr@venours.fr
Emmanuel DUFAUR (CDI)
emmanuel.dufaur@educagri.fr

Carrefour de l'information et de l'accompagnement pédagogique sur le campus.

- Ressources documentaires
- Accompagnement : pour vous aider dans vos recherches documentaires ou la rédaction de vos rapports.

5- RÉFÉRENTS HANDICAP

Paul ABOUA (CFA/CFPPA)
paul.aboua@educagri.fr

Aude PIGNON (Lycée)
aude.pignon@educagri.fr

Tout au long de votre formation, le référent handicap vous informe, vous apporte des réponses personnelles afin de vous accompagner en centre et en entreprise.

- Aménagement du parcours de formation (aides techniques, humaines, financières, aménagement des examens)
- Sensibilisation auprès des employeurs
- Intervention de partenaires spécialistes du handicap

EST-IL POSSIBLE D'ÊTRE HEBERGÉ A VENOURS ?



Internat des mineurs



Résidence étudiante



QUELS SONT LES TARIFS DE L'HÉBERGEMENT / RESTAURATION ?

	RESTAURATION	HÉBERGEMENTS
LYCÉE	18.35 €*	90.71 €*
CFA (APPRENTISSAGE)	18.35 €**	90.71 €** Interne hebdomadaire 160 € Résidence étudiante mensuel (caution : 153 €)
CFPPA STAGIAIRES Formations longues	Petit déjeuner 1.37 € Déjeuner / Diner 5.55 €	Chambre individuelle 14.70 € la nuitée 38 € la semaine Chambre double 11.70 € la nuitée 30.60 € la semaine
CFPPA Formations courtes (Certiphyto)	Petit déjeuner 2.55 € Déjeuner / Diner 7.63 €	Chambre individuelle 14.70 € la nuitée 38 € la semaine Chambre double 11.70 € la nuitée 30.60 € la semaine

*Tarification solidaire en fonction des ressources pour le lycée
**Tarification sans aide OPCO pour l'apprentissage

FONDATION XAVIER BERNARD

C'est au Ministère de l'Agriculture que Xavier Bernard, membre de l'Académie d'Agriculture, a fait don du domaine de Venours pour y établir une école régionale d'agriculture.

La Fondation Xavier Bernard (reconnue d'Utilité Publique) est, en France, un des très rares établissements de ce type à consacrer ses moyens au secteur agricole.

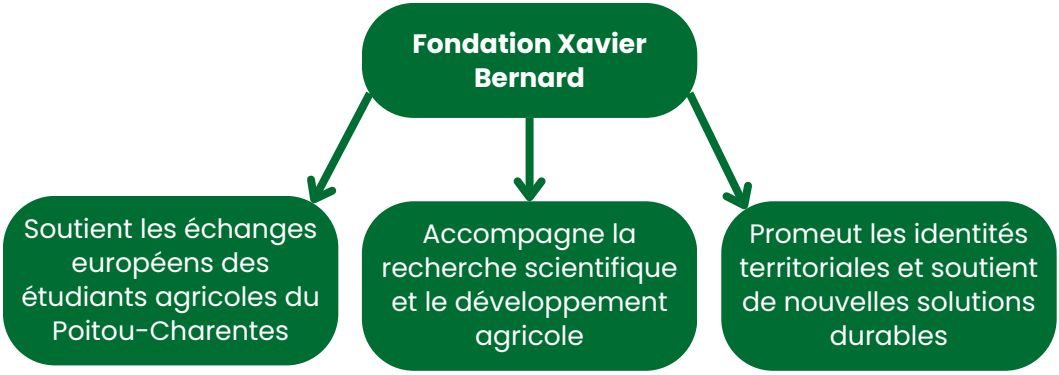

4 VALEURS FORTES



MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

LA SECTION EURO

EN BAC GÉNÉRAL ET BAC TECHNO STAV

La participation à la construction de l'espace européen est une priorité du ministère de tutelle. Dès la classe de 2nde GT, des cours de Mathématiques et Biologie-Ecologie sont dispensés en anglais (1h/sem.) et à l'examen du Bac, le fait d'être inscrit en section européenne donne droit à une mention complémentaire.

MOBILITÉS INTRA-EUROPÉENNES

EN BAC TECHNO STAV ET BAC PRO

L'EPLEFPA Poitiers Venours est membre d'un Consortium ELANNA porté par l'EPLEFPA Edgard Pisani de Tulle-Naves en partenariat avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), regroupant ainsi des Lycées agricoles du nord de la Région Nouvelle Aquitaine.

MOBILITÉS INTERNATIONALES

EN BTSA

ERASMUS+
L'EPLEFPA Poitiers Venours dispose de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE). Cette Charte constitue une étape préalable à la participation aux différentes actions du programme Erasmus + depuis 2017.

STAGE À L'ÉTRANGER
Les étudiants de BTSA effectuent leur stage dans les États membres de l'Union Européenne et les pays candidats officiellement grâce aux bourses accordées par le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine et le Ministère de l'Agriculture, participant ainsi au financement des projets, dans le cadre du programme Erasmus+.

SOUTIEN LINGUISTIQUE
Le soutien linguistique en ligne (Plateforme OLS) aidera les participants au programme Erasmus+ à améliorer leurs connaissances de la langue dans laquelle ils vont travailler, étudier ou faire du bénévolat à l'étranger, afin qu'ils puissent tirer le meilleur parti de cette expérience.

NOS PARTENAIRES POUR LA MOBILITÉ

OFFRE DE SERVICES

SUR DEVIS

L'AMPHITHÉÂTRE

POUR QUELLES OCCASIONS PUIS-JE LE SOLLICITER ?

- Séminaires
- Assemblées générales
- Spectacles
- Conférences, etc...

LE SERVICE RESTAURATION

POUR QUELLES OCCASIONS PUIS-JE LE SOLLICITER ?

- Pots d'accueil,
- Apéritifs déjeunatoires / dinatoires
- Restauration, etc...

LES LOGEMENTS

POUR QUELLES OCCASIONS PUIS-JE LES SOLLICITER ?

- Locations hors périodes scolaires
- Chambres de 4 lits /2 douches /1 sanitaire
- Capacité d'accueil : de 20 à 200 personnes

CENTRE D'ART : RURART

POUR QUELLES OCCASIONS PUIS-JE LE SOLLICITER ?

- Partenariats culturels
- Animations du territoire
- Résidence d'artistes, etc...

Contact : M.GUERIN
Secrétaire Général E.P.L.E.F.P.A Poitiers-Venours
06 42 16 53 43 /yann.guerin@educagri.fr


Lycée Xavier Bernard


CDFAA de la Vienne


Rurart


Campus de Poitiers-Venours


CFPPA de Venours


Exploitation Agricole



FORMATION PAR LA VOIE SCOLAIRE

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'EST QUOI LE LYCÉE XAVIER BERNARD ?

Premier centre créé à la fondation de l'Etablissement en 1953, le Lycée Xavier Bernard accueille 270 élèves et étudiants depuis la **3ème agricole jusqu'au BTS**.

Sont proposés le baccalauréat général, le bac technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant ainsi que deux BTS agricoles (Agronomie et Cultures Durables, Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole).

Jouissant d'une notoriété forte, le lycée Xavier Bernard, propose des formations de qualité dans un cadre de vie agréable : restaurant scolaire, internat, résidence étudiante, espaces de détente et de vie de groupe (foyer) et équipements sportifs nombreux.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

270 LYCÉENS ET ÉTUDIANTS

3 FILIÈRES

8 FORMATIONS DE LA 3E AU BTSA

QUELLE EST L'OFFRE DE FORMATION ?

FORMATIONS GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

- 3ème agricole
- Seconde Générale et Technologique OPTION EATDD (Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable)
- Baccalauréat Général - spécialités Biologie, Ecologie, Mathématiques, Physiques Chimie
- Baccalauréat Technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- BAC PRO CGEA Conduite Gestion Entreprise Agricole : Polyculture-élevage
- BAC PRO Travaux Publics (Seconde)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- BTSA (ACS'AGRI) : Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole
- BTSA (ACD) : Agronomie et Cultures Durables

QUELLES SONT LES OPTIONS PROPOSÉES AU LYCÉE ?

OPTION EATDD

L'option EATDD veut dire : **Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable**.
C'est un enseignement optionnel, accessible à tous les élèves qui entrent en classe de Seconde Générale et Technologique.

DÉCOUVERTE DE 4 NOUVELLES MATIÈRES

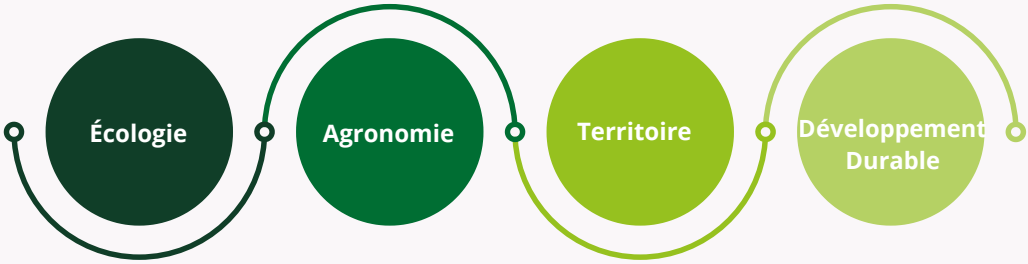

UNE PÉDAGOGIE TERRAIN

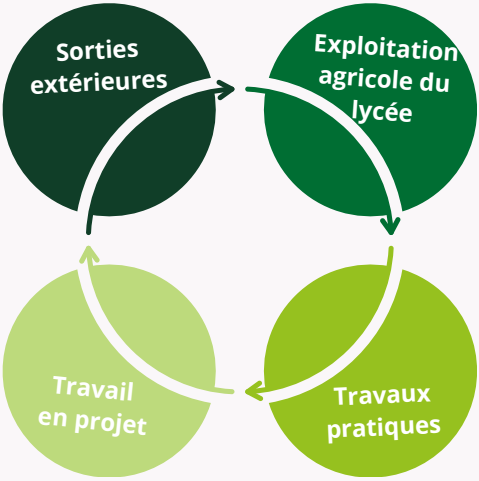

TREMPLIN IDÉAL POUR LA SUITE DE TES ÉTUDES

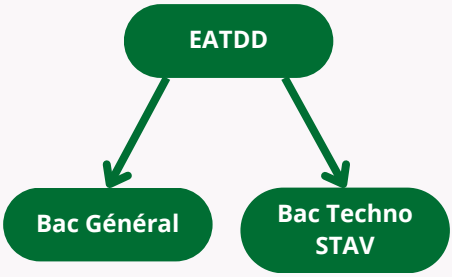

LES OPTIONS FACULTATIVES

Option disponible pour les classes de :

- 3ème enseignement agricole
- Seconde Générale et Technologique
- BAC Général
- BAC Technologique STAV

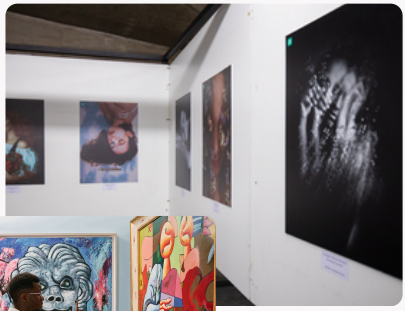



ARTS VISUELS

1h30 de cours pratique

Sorties culturelles (visites de musées, spectacles, voyages)

HIPPOLOGIE

(365 € par an)



1h30 de cours théorique + 1h30 d'équitation par semaine



Partenariat avec un centre équestre à Saint-Sauvant "Logis du Poney"

Lycée Xavier Bernard

CDFAA de la Vienne

Rurart

Campus de Poitiers-Venours

CFPPA de Venours

Exploitation Agricole

CDFAA
VIENNE 86
CFA DÉPARTEMENTAL

L'APPRENTISSAGE

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'EST QUOI LE CDFAA86 ?

Situé au cœur du Poitou, notre **Centre Départemental de Formation d' Apprentis dans la Vienne (86)** est le pionnier de la formation par alternance dans les métiers de l'**agriculture**, du **commerce** et des **travaux publics**.

Fort de plus de 100 ans d'expérience, nous sommes l'acteur privilégié des entreprises et des prescripteurs. Nous formons plus de 600 apprentis/stagiaires du CAP au Bac+3 chaque année.

3 sites de formation dans le département de la Vienne :

CDFAA VIENNE 86 CFA DÉPARTEMENTAL

CFA Départemental Agricole de la Vienne (siège à Venours)

(86480 Rouillé - 05 49 43 95 33)

- Agronomie, Production végétale
- Gestion, commerce et marketing
- Polyculture-Élevage
- Apiculture
- Plantes aromatiques et Médicinales
- Maraîchage

UFA/CFPPA Agri Nature à Montmorillon

(Château-ringuet" 86501 Montmorillon - 05 49 91 03 97)

- Agriculture - élevage
- Activités hippiques et traction animale
- Environnement - aménagement - forêt
- Agro-équipement

OFA Nat'Thuré Végétal

(86540 Thuré - 05 49 93 86 93)

- Aménagements paysagers
- Jardinier paysagiste
- Productions maraîchères
- Service à la personne

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

28 FORMATIONS

40 % DES EFFECTIFS SONT INSCRITS EN TRAVAUX PUBLICS

500 ENTREPRISES PARTENAIRES

L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

C'est une **formation qui se déroule en alternance** autour de **3 acteurs principaux :**

Le CFA
Il dispense un enseignement général et la formation théorique du métier

L'apprenti(e)
Jeune de 16 ans à 29 ans révolus (jeune ayant terminé le niveau de 3eme)
Une personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant un diplôme lors de l'installation

L'entreprise
Elle assure une formation professionnelle pratique sous la responsabilité d'un maitre d'apprentissage habilité à former

L'ACCÈS À LA FORMATION EST GRATUIT POUR L'APPRENTI OU SON REPRÉSENTANT LÉGAL.

QUEL EST LE ROLE DU CFA ?

Je souhaite débuter une formation en apprentissage

QUE PEUT FAIRE LE CDFAA POUR M'AIDER ?

Me conseiller et **m'informer** sur les différentes **formations, aides**, dispositifs d'accompagnement...

M'aider dans la **prospection d'entreprise**

Découvrir le CDFAA (mini stages / journées portes ouvertes)

M'accompagner sur les **démarches administratives** (contrat de travail - Cerfa)

M'accompagner tout au long de mon **parcours de formation**



M'aider à la validation du projet professionnel : information collective /entretien individuel

M'aider dans mes démarches si je suis en **situation de handicap**

QUI PEUT DEVENIR APPRENTI ?

L'âge minimum est de 16 ans.

Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème.

L'âge maximum est de 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour).

- Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants :
- L'apprenti est reconnu travailleur handicapé
- L'apprenti envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme (exemple : dispositif d'aide individualisée Acre, Nacre ou Cape)
- L'apprenti est une personne inscrite en tant que sportif de haut niveau
- L'apprenti n'obtient pas le diplôme ou le titre professionnel visé. Dans ce cas, l'apprentissage peut être prolongé pour 1 an maximum avec un nouveau contrat chez un autre employeur.

QUELLES SONT LES RÈGLES DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE ?

Sa durée dépend de la durée de la formation. Le CDFAA de la Vienne propose des formations de 1 à 3 ans.

Le temps de travail des apprentis est de 35 heures, en entreprise comme en centre de formation.

Congés payés : L'apprenti a droit aux congés payés légaux, soit 5 semaines de congés payés par an. L'employeur a le droit de décider de la période à laquelle l'apprenti peut prendre ses congés.

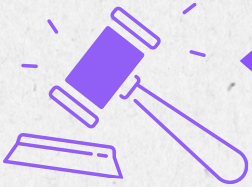

L'apprenti a les mêmes droits qu'un autre salarié dans l'entreprise. Ses devoirs sont également les mêmes.

QUELLE EST L'OFFRE DE FORMATION ?

FORMATIONS

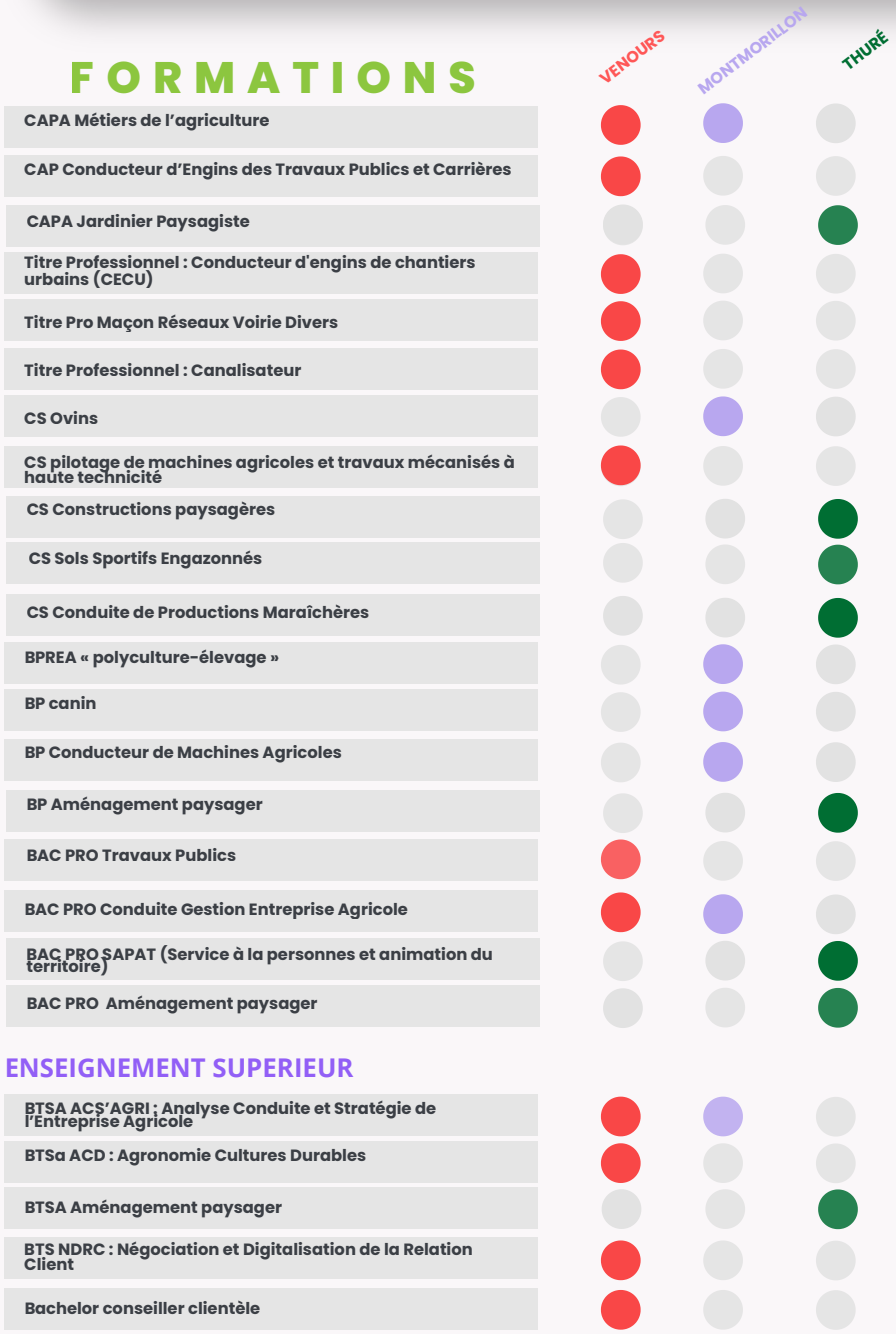

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Toutes les démarches administratives pour l'embauche d'un apprenti

1. PRÉPARATION DU CONTRAT
2. DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE (DPAE)
3. RENDEZ-VOUS À LA MÉDECINE DU TRAVAIL POUR LA VISITE MÉDICALE D'EMBAUCHE
4. DEMANDE DE DÉROGATIONS ET AUTORISATIONS POUR LES APPRENTIS MINEURS

TRANSMISSION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE À L'OPCO

CDFAA VIENNE 86
CFA DÉPARTEMENTAL

QUELLE EST LA RÉMUNÉRATION D'UN APPRENTI ?

Grille de rémunération - Spécialités de la branche Agricole

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI /MOIS - 1ÈRE ANNÉE

smic = 1823.03 €
(BRUT - 01/01/2026)

< 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
27% du smic	*50% du SMIC*	*53% du SMIC*

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI / MOIS - 2ÈME ANNÉE

< 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
39% du SMIC	*57% du SMIC*	*61% du SMIC*

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI / MOIS - 3ÈME ANNÉE

< 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
55% du SMIC	*67% du SMIC*	*78% du SMIC*

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI PAR / MOIS - DE 26 ANS ET PLUS

1823.03€

Grille de rémunération - Spécialités de la branche BTP

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI / MOIS - 1ÈRE ANNÉE

< 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
40% du smic	*50% du SMIC*	*55% du SMIC*

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI / MOIS - 2ÈME ANNÉE

< 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
50% du SMIC	*60% du SMIC*	*65% du SMIC*

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI / MOIS - 3ÈME ANNÉE

< 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
60% du SMIC	*70% du SMIC*	*80% du SMIC*

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI / MOIS - DE 26 ANS ET PLUS

1823.03 €



La rémunération peut varier selon plusieurs autres facteurs : conventions collectives, accords de branches, préparation d'une licence professionnelle...

EST-IL POSSIBLE D'ÊTRE HEBERGÉ A VENOURS ?

Internat des mineurs



Résidence étudiante





QUELS SONT LES TARIFS DE L'HÉBERGEMENT / RESTAURATION ?

	SANS AIDE DE L'OPCO	RESTE A PAYER PAR L'APPRENTI
INTERNAT + DEMI PENSION / SEMAINE	90.71 €	39.71 €
DEMI PENSION / SEMAINE	18.35 €	3.35 €



- RÉFÉRENT HANDICAP
- SERVICE RECRUTEMENT
- PÔLE EDUCATION
- CDR (CENTRE DE RESSOURCES)

PÔLE ACCOMPAGNEMENT

BESOIN D'AIDE ?



Référent Handicap : **ABOUA Paul** - paul.aboua@educagri.fr

Développeuse formation : **PERONNEAU Céline** - celine.peronneau@educagri.fr

Coodinatrice CDR : **FONSECA Manuela** - manuela.fonseca@educagri.fr

QUELLES SONT LES AIDES POUR LES APPRENTIS ?



Les apprentis bénéficient d'une aide au premier équipement (500 €) : dans leur première année de contrat, les apprentis reçoivent tout ou partie du premier équipement professionnel leur permettant de suivre au mieux leur formation.



Au CDFAA de la Vienne, les apprentis sont accompagnés pour constituer l les dossiers pour bénéficier d'**aides financières** (Fonds Social).



Au CDFAA de la Vienne les apprentis sont très majoritairement internes. Pour les apprentis étudiant en BTS, un **hébergement au sein d'une résidence étudiante est possible.**

QUELLES SONT LES AIDES POUR LES ENTREPRISES ?

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

Le décret n° 2026-168 du 6 mars 2026 modifie le montant de l'aide à l'embauche des apprentis.
Ainsi, pour les contrats d'apprentissage conclus à partir du **8 mars 2026**, l'aide maximum allouée par contrat est fixée à :

	Niveau 3 (CAP - TITRE PRO)	Niveau 4 (BAC)	Niveau 5 (BTS)	Niveau 6
Entreprises de moins de 250 salariés	5 000 €	5 000 €	4 500 €	2 000 €
Entreprises de plus de 250 salariés	2 000 €	2 000 €	1 500 €	750 €

À QUELS EMPLOYEURS S'ADRESSE L'AIDE A L'EMBAUCHE ?

- Le contrat doit être conclu entre le **8 mars 2026 et le 31 décembre 2026.**
- L'apprenti doit préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalant, de tout niveau allant jusqu'au niveau master (Bac +5) maximum, c'est-à-dire le niveau 7 (Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur) du cadre national des certifications professionnelles.
- L'employeur ne doit pas avoir bénéficié précédemment d'une aide à l'embauche d'un apprenti pour le même apprenti et pour la même certification professionnelle.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE VERSEMENT ?

La gestion et le suivi de l'aide est confiée à l'Agence de services et de paiement (ASP). Elle est **versée mensuellement** et **automatiquement**, après le paiement du salaire de l'apprenti.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER ?

L'employeur doit transmettre les contrats d'apprentissage qu'il a conclus à l'Opérateur de Compétences (OPCO) compétent dans son domaine/ secteur d'activité pour instruction, prise en charge financière et dépôt de ces contrats auprès des services du ministère en charge de la formation professionnelle (DECA).



L'APPRENTISSAGE

C'est une **voie d'excellence** de formation qui favorise largement l'insertion professionnelle des apprenants.

QUEL EST LE RÔLE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ?



QUI EST-IL ?

Il peut être le chef d'entreprise lui-même ou un salarié volontaire. Il doit être **majeur**, posséder des **compétences professionnelles** mais aussi des qualités **pédagogiques.**

Sauf convention ou accord collectif de branche, le maître d'apprentissage doit :

Avoir un **diplôme du même domaine** que celui visé par l'apprenti et au moins **une année d'expérience**

OU

avoir au moins **2 années d'expérience** dans le domaine de compétences visé par l'apprenti.

UN APPRENTI PEUT-IL AVOIR PLUSIEURS MAÎTRES D'APPRENTISSAGE ?

Oui, plusieurs salariés peuvent partager le rôle de maître d'apprentissage. L'un d'entre eux sera **référent en lien avec le CFA.**

COMBIEN D'APRENTIS PEUT-IL ENCADRER ?

2 apprentis + 1 redoublant au maximum



À QUOI S'ENGAGE-T-IL ?

Le maître d'apprentissage assure la formation pratique de l'apprenti et l'accompagne vers l'obtention de son diplôme.



À NOTER :
Afin que les compétences du maître d'apprentissage puissent être reconnues et valorisées, l'État a mis en place une certification de référence (RS5515).

COMMENT ?

Forme l'apprenti sur son temps de travail. Se rend disponible pour répondre aux questions de l'apprenti et s'assurer de son intégration.

S'informe de son parcours au sein du CFA et de ses résultats. Consacre du temps aux relations avec le CFA.

ET L'EMPLOYEUR, QUEL EST SON RÔLE ?



Accueillir l'apprenti et présenter l'entreprise et ses activités.



Planifier les tâches de l'apprenti au quotidien.



Accompagner l'apprenti dans sa découverte du métier.



Évaluer l'acquisition de ses compétences professionnelles.



L'informer de l'ensemble des règles et usages internes.



S'assurer qu'il travaille dans de bonnes conditions et en sécurité.



L'inscrire dans un établissement de formation correspondant à son projet professionnel.



L'inscrire aux épreuves du diplôme.



Si l'apprenti est en situation de handicap, l'employeur peut être accompagné pour mettre en place des solutions adaptées.










Lycée Xavier Bernard


CDFAA de la Vienne


Rurart


Campus de Poitiers-Venours

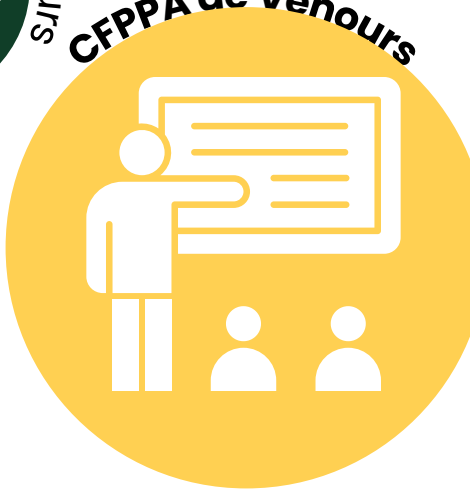
CFPPA de Venours


Exploitation Agricole

CFPPA VENOURS CAMPUS

FORMATIONS ADULTES

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'EST QUOI LE CFPPA ?

Le CFPPA de Venours est un **centre de formation continue pour adultes**, rattaché au Campus de Poitiers-Venours (EPLEFPA).

Situé à Rouillé, dans la Vienne (35 km au sud de Poitiers), il bénéficie d'un environnement pédagogique unique avec une exploitation agricole de 100 hectares, regroupant élevage laitier, parcelles culturales, atelier apicole, rucher pédagogique, etc.

Chaque année, il accueille entre **150 et 250 stagiaires adultes** pour des formations en **présentiel** ou **hybrides** (partiellement à distance).





QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

150 À 250 STAGIAIRES PAR AN

12 FORMATIONS DONT 3 EN FOAD

50 000 HEURES DE FORMATION

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Plantes Aromatiques et Médicinales

- 0.2 ha de jardin
- Conduite en agriculture biologique
- Jardin école géré par les apprenants BPREA PAM



Maraichage

- Légumes en agriculture biologique
- 40 ares de pommes de terre, oignons et courges pour la restauration



Apiculture

- 200 colonies
- 12 ruchers dans un rayon de 15 km
- Production de miel et d'essaims
- Miellerie professionelle
- Vente directe de miel



DES FORMATEURS EXPERTS



Jean-Pierre SCHERER
Expert en agronomie et botanique
Formateur PAM



Cédric BOUYGUES
Apiculteur
Formateur Apiculture

NOTRE MISSION & NOS ENGAGEMENTS

- Offrir des formations techniques, certifiantes et professionnalisantes dans les secteurs agricoles, apicoles, maraîchage, plantes aromatiques & médicinales, travaux publics.
- Construire un parcours de formation personalisé
- Garantir un niveau de qualité grâce aux certifications QualiFormAgri (Qualiopi)





UNE FORMATION QUALIFIANTE
3 SPÉCIALITÉS

Brevet Professionnel Responsable Entreprise Agricole (RNCP 38093)



APICULTURE

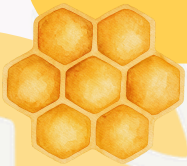



MARAÎCHAGE

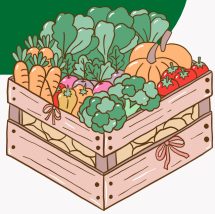



PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES



QUELLE EST L'OFFRE DE FORMATION ?

FORMATIONS

	VENOURS (présentiel)	HYBRIDE (présentiel & distanciel)
AGRICULTURE		
Certiphyto	●	●
BPREA Plantes aromatiques et médicinales	●	●
BPREA Maraîchage	●	
Module Produire et/ou transformer les plantes aromatiques et médicinales	●	●
Module Savoir produire et transformer en maraîchage	●	
Module Accueillir à la ferme	●	●
APICULTURE		
BPREA Apiculture	●	●
Module S'initier à l'apiculture	●	
Module Produire le miel et/ou transformer les produits de la ruche	●	●
Module Elevage de reines & multiplication d'un cheptel d'abeilles	●	●
TRAVAUX PUBLICS		
AIPR : AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX	●	

BP REA
PROGRAMME EN 7 MODULES

Formation en UC (unités capitalisables)

- valable toute la vie
- indépendantes les unes des autres
- évaluer par une mise en situation professionelle

MODULE UC 1 :
CULTURE PROFESSIONNELLE

MODULE UC 2 :
PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

MODULE UC 3 :
PRODUCTION (APICOLE, MARAICHAGE, PLANTES)

MODULE UC 4 :
GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

MODULE UC 5 :
COMMERCIALISER SA PRODUCTION

MODULE UC 6 :
TRANSFORMER SA PRODUCTION

MODULE UC 7 :
INITIATION À L'APICULTURE / COMMUNICATION NUMÉRIQUE / ACCUEIL À LA FERME / PRODUCTION DE REINES ET D'ESSAIMS

LES FINANCEURS POSSIBLES DE VOTRE FORMATION

Les formations dispensées par les CFPPA peuvent être financées par différents acteurs selon le statut du stagiaire :

Pour les demandeurs d'emploi :

- France Travail : financements via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) ou d'autres dispositifs régionaux.
- Région : souvent des aides spécifiques pour les formations qualifiantes ou certifiantes.

Pour les salariés :

- Employeur : via le plan de développement des compétences ou le CPF de branche.
- OPCO (Opérateurs de Compétences) : financement de la formation pour les entreprises selon le secteur d'activité.

Pour les indépendants et travailleurs non-salariés :

- FIF-PL, AGEFICE ou autres fonds spécifiques selon le statut professionnel.

Pour les agriculteurs et les porteurs de projets :

- VIVEA : le CFPPA vous aide pour la constitution de votre dossier.

Autres financements possibles :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : pour les formations certifiantes ou qualifiantes.
- Programmes européens ou locaux : certaines formations peuvent bénéficier de cofinancements.



ATOUTS & SERVICES

Exploitation pédagogique intégrée : les stagiaires peuvent bénéficier des terrains d'expérimentation concrets (jardin école, rucher pédagogique).

Formations hybrides (présentiel et distanciel) : pour plus de flexibilité selon les contraintes des apprenants.

Encadrement personnalisé avec un coordinateur pour chaque stagiaire.

Restauration & hébergement sur site : restauration en circuits courts, logements pour stagiaires.

TARIFS :

Hébergement : 38€ la semaine pour une chambre individuelle

Repas : 1,70€ le petit déjeuner / 5,55€ le déjeuner / 5,55€ le dîner




Lycée Xavier Bernard


CDFAA de la Vienne


Rurart


Campus de Poitiers-Venours


Exploitation Agricole


CFPPA de Venours



POITIERS VENOURS CAMPUS

EXPLOITATION AGRICOLE

COMMENT ÇA MARCHE ?



EXPLOITATION AGRICOLE

Vaches laitières

- Un troupeau de 70 vaches laitières de races Prim'Holstein et Jersiaises
- 60 ha de surface fourragère et pâturage
- Activité de vente directe de lait cru et de viandes de veaux de lait et de bœuf

Apiculture

- 200 colonies
- 12 ruchers dans un rayon de 15 km
- Production de miel et d'essaims
- Miellerie professionelle
- Vente directe de miel

Aviculture

- Elevage de volailles de chair (poulets principalement) pour la vente directe (2000 par an)
- 2 bâtiments poussinières
- 1,5 ha de volière

Céréales et oléo-protéagineux

- 40% de cultures (suivant la rotation) : blé, orge, colza, tournesol, pois, maïs, lupin, féverole, luzerne, betteraves fourragères, mélisse etc...)

Plantes Aromatiques et Médicinales

- 0.2 ha de jardin
- Conduite en agriculture biologique
- Jardin école géré par les apprenants BPREA PAM

Maraichage

- Légumes en agriculture biologique
- 40 ares de pommes de terre, oignons et courges pour la restauration

Contact : M. MINAUD, Directeur de l'exploitation
06 76 72 81 90 ***/expl.venours@educagri.fr***

UTILISATION PÉDAGOGIQUE

- Mini-stages toute l'année pour les élèves de 2nde et 1ère Bac Pro CGEA par la voie scolaire à raison de 2 élèves chaque matin pendant une semaine.
- Séquences pédagogiques dispensées sur l'exploitation :
  - travaux pratiques,
  - observations dirigées, projets,
  - évaluations certificatives ;
  - ensemble des centres de formation et intégralité des formations menant à des certifications en lien avec la production agricole ;
  - mobilisation régulière des matériels, des espaces ou des personnels de la ferme.

Activité du club ferme dynamique toute l'année avec une dizaine élèves présents très régulièrement. Participation à plusieurs salons (présentations / concours bovins)

L'EQUIPE DE L'EXPLOITATION

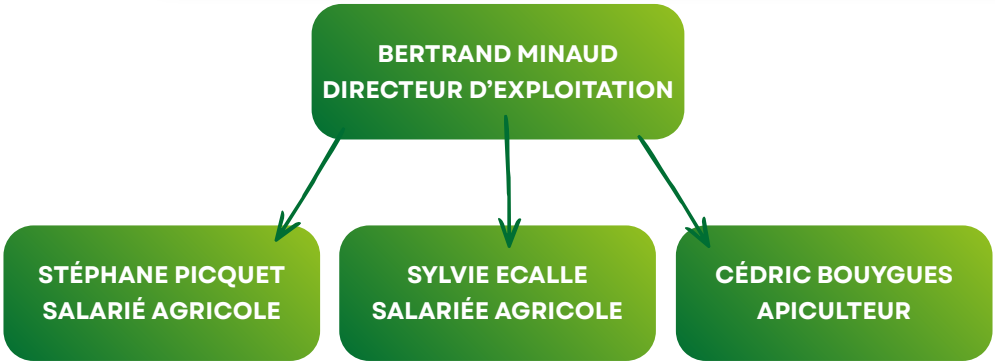

BOUTIQUE À LA FERME

- Ventes flash de viande bovine ou volailles 4 à 6 fois par an (plus d'infos sur notre site internet)
- Vente de la boutique disponible à tout moment à l'accueil de l'établissement aux horaires d'ouverture (sauf le lait)
- Pour des commandes importantes ou des livraisons, nous contacter par mail : expl.venours@educagri.fr

NOS PRODUITS

LAIT CRU
Le lait cru est disponible les lundis et jeudis de 17h à 18h, directement à l'exploitation du Campus.

PRODUITS DE LA RUCHE
Miel crémeux de printemps et d'été ; miel non travaillé « fleurs sauvages ». Pots de 250 g, 500 g et 1 kg.
Pour des volumes importants (pots ou vrac), nous consulter.

VIANDE BOVINE DE RACE JERSIAISE
Nous proposons plusieurs fois par an des colis de viande de boeuf de race Jersiaise (mâles castrés ou vaches de réforme) et des colis de veau de lait (animaux croisés Jersiais x race type viande) élevés au lait entier de la ferme.

VOLAILLES
Il s'agit de poulets et/ou pintades prêts à cuire âgés de 90 jours ou plus. Les animaux ont accès à des parcours plein-air dès que les conditions climatiques le permettent.

BOUTIQUE À LA FERME

MIEL DE PRINTEMPS
250G



4,50€

MIEL DE PRINTEMPS
500G



7,00€

MIEL DE PRINTEMPS
1KG



12,50€

MIEL D'ÉTÉ
250G



4,50€

MIEL D'ÉTÉ
500G



7,00€

MIEL D'ÉTÉ
1KG



12,50€

MIEL DE
CHÂTAIGNIER
250G



5,00€

MIEL D'ACACIA
250G



5,50€

RILETTES DE
POULETS
180G



5,00€

MOUSSE DE FOIE
180G



6,00€

LAIT ENTIER
1L



0.90€

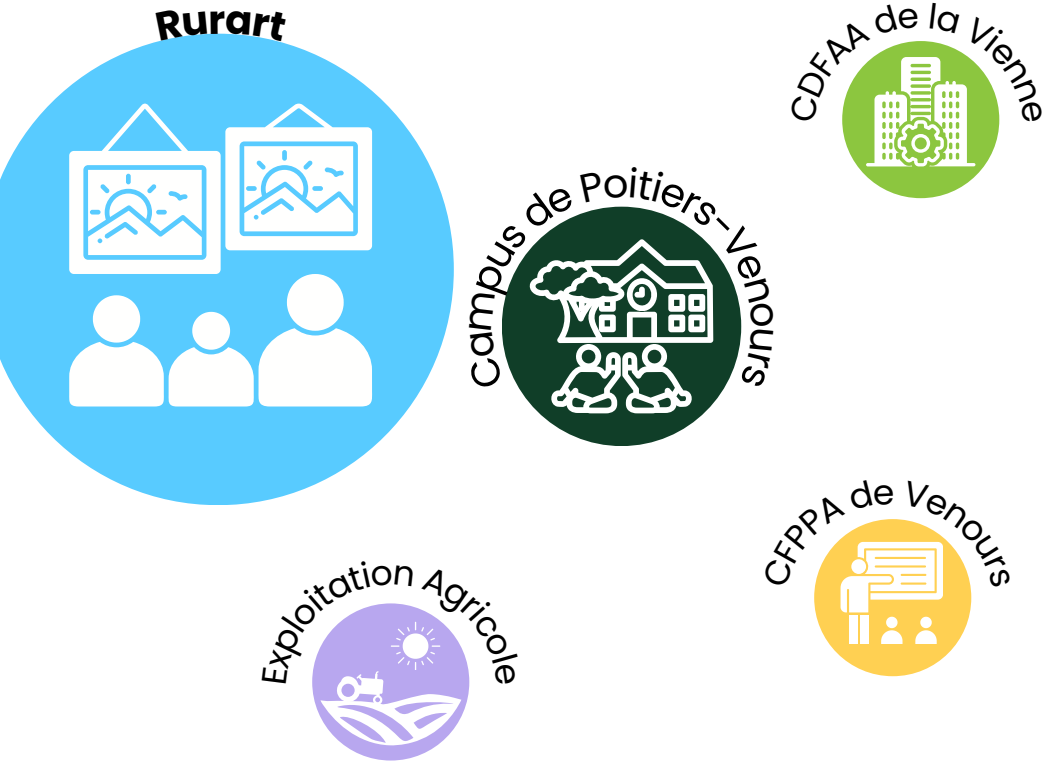
Lycée Xavier Bernard
Rurart
CDFAA de la Vienne
Campus de Poitiers-Venours
CFPPA de Venours
Exploitation Agricole

POITIERS VENOURS CAMPUS

RURART

COMMENT ÇA MARCHE ?



C'EST QUOI RURART ?

Rurart est le seul centre d'art contemporain sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire en France. Ses partenaires sont le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le ministère de la Culture, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Vienne, la communauté urbaine Grand Poitiers, et la commune de Rouillé. Rurart est membre de Astre : réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine et siège au Conseil d'administration.

UN CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Art contemporain, exposition de création, résidences artistiques, actions culturelles, médiation et éducation, constituent le socle du projet artistique de Rurart. Le centre d'art organise deux expositions par an, en invitant des artistes dits émergents à l'automne et des artistes plus reconnus au niveau national et international au printemps, qui ont en commun d'interroger nos perceptions d'un monde en mutation en lien avec l'environnement et le vivant.

Son implantation singulière au sein d'un lycée agricole encourage le développement d'actions spécifiques auprès des populations dites éloignées des lieux de diffusion de l'art. Il est ouvert au public du mercredi au dimanche.



UN RÉSEAU RÉGIONAL D'ACTIONS CULTURELLES

Inauguré en 1995, Rurart a été créé par une enseignante socioculturelle, Monique Stupar. A l'automne 2025, Rurart fêtera ses 30 ans en organisant différents évènements tout au long de l'année (banquet performatif, conférences, ateliers…).

Rurart anime également un réseau d'actions culturelles à l'échelle du territoire, mais a l'ambition de le développer au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine avec la participation des professeurs d'éducation socioculturelle.





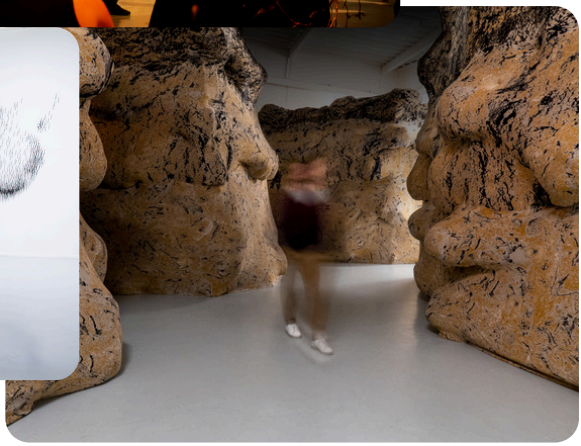

L'ÉQUIPE DE RURART

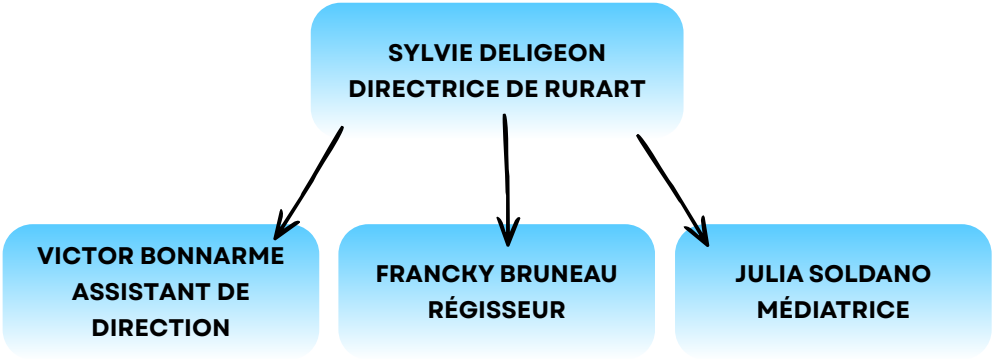

INFOS PRATIQUES

Horaires
Le centre d'art est ouvert du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h en période d'exposition.

Le centre d'art est fermé les jours fériés.
Entrée libre et gratuite

Adresse
Campus de Poitiers-Venours, 86480 Rouillé

Contact
contact@rurart.org
05 49 43 62 59

Site internet
www.rurart.org

Réseaux sociaux de Rurart

PRISE DE NOTES

CONTACT

Accueil, secrétariat & exploitation agricole

Campus Poitiers-Venours - 86480 Rouillé
05 49 43 95 33
epl.venours@educagri.fr
venours.fr

Horaires d'ouverture
8H00 - 12H00
13H30 - 17H00

Service développement et communication

Céline PERONNEAU

CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT (CFA/CFPPA) ET COMMUNICATION (E.P.L.E.F.P.A)

Développeuse de la Formation / Mission Handicap

06 26 82 87 36
recrutement.venours@educagri.fr

- **Recrutement** des apprenants
- **Relation** avec les entreprises
- **Promotion** de l'offre de formation
- **Communication**